

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**  
Séance du 17 octobre 2022**DÉLIBÉRATION n°2022-101**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 17 octobre 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 7 octobre 2022.

**Point de l'ordre du jour :**

4.1. Propositions de la commission des moyens du 7 octobre 2022

.....

Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'université de Tours,  
Vu l'avis de la commission des moyens du 7 octobre 2022,

**Exposé de la décision :**

En raison de la diminution de certaines aides externes à la mobilité des étudiants, il est proposé d'augmenter le fonds de mobilité étudiante (FME) de l'université.

**Proposition de décision soumise au conseil :**

- approbation d'abonder, pour l'année universitaire 2022-2023, le fonds de mobilité étudiante (FME) à hauteur de 170 000€ dont 140 000€ issus des fonds CVEC.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :**

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	21
Abstentions :	0
Votes exprimés :	21
<b>Pour :</b>	<b>21</b>
Contre :	0

**Pièces jointes :**

- compte rendu et avis de la commission des moyens du 7 octobre 2022 ; document de présentation du FME.

Fait à Tours,

# COMMISSION DES MOYENS DU VENDREDI 07 OCTOBRE 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 OCTOBRE

**PRÉSENT(E)S :** Marie-Laure GELY, Sandrine BOULERNE, Barkaroum REAILI, Alain BIDEAU, Laurence DOUZIECH, Jérôme DELANOUE, Marion BOUDON-MACHUEL, Alexis CHOMMELOUX, Jean-Paul CHEMLA, Yves RAINGEAUD, Clovis TAUBER, Sylvie MITERO, Isabelle THURMEL, Patrick LAFFEZ, Sandrine DALLET-CHOISY, Nathalie Souriou, Jean-Christophe Ruilier.

**PRÉSENT(E)S À TITRE CONSULTATIF :** Christine GEORGELIN, VPCA, Présidente, Thierry SENEGAS, Agent comptable,

**INVITÉES :** Grégoire Barghamian, Responsable Pôle Energie, Colombine Madelaine VP Relations Internationales, Frédérique Le Bris, DAF - responsable du pôle budget, Dorothée FRANCO, DAF-responsable du pôle QT- CIBC.

**EXCUSÉ(E)S :** Thomas SIGAUD, Théodora ANGOULVANT, Achille CASSIOT, Emmanuel NERON, Caroline RICHARD, Anne AZANZA, Cyril De Runz, Sylvie Crogiez-Petrequin, Magaly Caravannier, Valérie ROCHAIX, Philippe DAILLOUX-DAF, Anne KHOURY-DRH, Pierre GABETTE, DGS.

<b>EXPOSE ET PROPOSITIONS</b>	<b>AVIS DE LA COMMISSION</b>
<b>AFFAIRES BUDGETAIRES : POINT SUR L'ÉNERGIE</b>	
PJ : diaporama de présentation Présentation par G Barghamian de la situation de l'établissement au plan de sa consommation énergétique et de l'évolution des prix dans ce domaine.	– (Pas de vote)
<b>AVIS DIVERS</b>	
<u>AD1 : DRI-aide à la mobilité sortante</u> PJ : diaporama de présentation Par suite de la réduction des moyens sur les différentes catégories de bourses de mobilité, il est proposé d'abonder le Fonds de Mobilité Etudiante à hauteur de 170 000 € dont 140 000 € issus de la CVEC, selon le barème d'aide indiquée dans la présentation.	– Approbation à l'unanimité de la proposition

***Prochaine réunion : le 28 octobre 2022***

**Commission des moyens du 07 octobre 2022**

**Conseil d'administration du 17 octobre 2022**

AD6\_Avis N°2022\_ en date du 07 octobre 2022

Aides à la mobilité sortante

**Références :**

Présentation pièce AD1

**Exposé de la décision :**

La diminution importante de l'aide Mobicentre et celle plus modérée d'Erasmus+ entraîne un nombre plus important d'étudiants répondant aux critères d'attribution de l'aide FME.

La disparité des situations nous conduit à maintenir les critères existants pour ne pas pénaliser les étudiants qui reçoivent le moins d'aide, mais le budget annuel doit être augmenté pour y faire face.

**Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Il est proposé d'abonder le Fonds de Mobilité Etudiante (FME) à hauteur de 170 000 € dont 140 000 € issus de la CVEC.

Date d'effet de la décision : année universitaire 2022-2023

**Avis de la commission :**

Approbation à l'unanimité de la proposition.



## Aides à la mobilité sortante

# Erasmus+

## Origine des fonds : Commission Européenne

<b>ancien système</b>	Gr1	273€ /mois	bonus de 150€ /mois pour les stages mais incompatible avec Mobicentre		
	Gr2	222€ /mois			
	Gr3	171€ /mois			
<b>Nouveau système</b>	Gr1	315€ /mois	bonus de 150€ /mois pour les stages	bonus de 250€ /mois pour l'inclusion	bonus de 50€ pour la mobilité verte
	Gr2	270€ /mois			
	Gr3	210€ /mois			

Gr1 Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède

Gr2 Autriche, Allemagne, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal

Gr3 Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République de Macédoine, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie

Tout étudiant, sans conditions de ressources.

Les groupes de pays sont fixés par la Commission Européenne, en fonction du coût de la vie.

Le montant des aides a augmenté mais la dotation de l'établissement n'a pas suivi, l'aide a donc été plafonnée à 4 mois par semestre.

# Aide à la Mobilité Internationale

Origine des fonds : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

800€ /semestre de mobilité

Cette aide est réservée aux étudiants boursiers sur critères sociaux, quel que soit l'échelon.

L'enveloppe globale a un peu baissé, de 457 600 euros à 452 400 euros.

Théoriquement, les étudiants boursiers devraient recevoir 400 euros par mois de mobilité mais l'enveloppe est insuffisante.

# Mobicentre

## Origine des fonds : Région Centre Val de Loire

ancien système	mobilité en Europe	175€ /mois
	mobilité hors Europe	262,50€ /mois
Nouveau système	si aucune autre aide	250€ /mois + 250€
	si AMI	150€ /mois + 250€
	si Erasmus+	250 €
	si AMI et Erasmus+	0

- Diminution massive pour les étudiants qui bénéficient d'Erasmus+
- Diminution plus modérée pour les étudiants boursiers
- Augmentation pour les courts séjours

# Fonds de Mobilité Etudiant

## Origine des fonds : CVEC et DRI

Revenus familiaux annuels	Montant mensuel des autres aides	Proposition FME
Inférieurs à 10 000 €	Inférieur à 650 €	L'aide porte l'étudiant à 650 € mensuels
Entre 10 001 et 20 000 €	Inférieur à 600 €	L'aide porte l'étudiant à 600 € mensuels
Entre 20 001 et 30 000 €	Inférieur à 550 €	L'aide porte l'étudiant à 550 € mensuels
Entre 30 001 et 40 000 €	Inférieur à 500 €	L'aide porte l'étudiant à 500 € mensuels
Entre 40 001 et 50 000 €	Inférieur à 450 €	L'aide porte l'étudiant à 450 € mensuels

La commission se réserve la possibilité de moduler l'aide individuelle d'un étudiant en fonction de sa situation.

La diminution importante de l'aide Mobicentre et celle plus modérée d'Erasmus+ entraîne un nombre plus important d'étudiants répondant aux critères d'attribution de l'aide FME.

La disparité des situations nous conduit à maintenir les critères existants pour ne pas pénaliser les étudiants qui reçoivent le moins d'aide, mais le budget annuel doit être augmenté pour y faire face.

Budget antérieur : 95 000 € dont 80 000 € CVEC, 15 000 € DRI

**Budget nécessaire : 170 000 € dont 140 000 € CVEC 30 000 euros DRI**



# Tableau global

Pays	Erasmus				AMI (complément à la bourse CROUS)	Mobicentre	Fonds de Mobilité Etudiant
Gr1	315 €/mois	Bonus stage 150 €/mois	Bonus inclusion 250 €/mois	Bonus mobilité verte 50 €	800 €/semestre	0	Décision d'une commission de l'université.
Gr2	270 €/mois				0	250 €	
Gr3	210 €/mois				0	250 €	
Autres pays	0				800 €/semestre	150 €/mois + 250 €	Le montant tient compte de la situation individuelle et des ressources familiales de chaque étudiant
					0	250 €/mois + 250 €	

Gr1 Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède

Gr2 Autriche, Allemagne, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal

Gr3 Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République de Macédoine, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie